

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LE DIOCESE DE MONTREAL

AVRIL 1876.

TRENTE-NEUVIÈME NUMÉRO.

MONTREAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE J. A. PLINGUET,

39, RUE ST. JEAN-BAPTISTE.

1876

Permis d'imprimer,

+ Ig. Ev. de Montréal.

Deux erreurs se sont glissées dans notre dernier compte-rendu général; pour rendre justice à qui de droit nous nous hâtons de faire les rectifications nécessaires:

La paroisse de la Pointe-Claire qui n'est portée que pour \$3.52 a versé \$53.30.

La paroisse Ste. Thérèse qui ne paraît pas au chapitre des recettes a cependant droit d'y figurer pour le montant de \$64.

Le chiffre total des recettes devra être changé en conséquence de ces modifications.

WASHINGTON TERRITORY.

PROVIDENCE DES SAINTS ANGES,

FORT VANCOUVER, 12 JANVIER, 1875.

Au Très-Révérend Père Resther, S. J.

Mon Révérend Père,

Le magnifique tableau du Sacré-Cœur que vous avez envoyé à votre chère et bien aimée Sœur pour son Hopital de Portland, nous est arrivé à Vancouver la veille de l'Immaculée Conception, jour anniversaire de la fondation de notre mission. Je fais tout d'abord cette remarque parce que cette coïncidence me paraît avoir été ménagée par la divine Providence.

Permettez-moi, mon Rév. Père, de vous relater certains faits. Nous avons élevé, comme vous le savez, dans le cours de l'année dernière une maison pour nos œuvres; les dépenses de cette bâtisse ont excédé de beaucoup nos moyens; mais notre chère mission nous l'avons consacrée au Sacré-Cœur. A son début même, des promesses furent faites de l'y honorer d'une manière spéciale et d'y propager sa dévotion; dans ce but, dès le commencement, un petit autel fut élevé dans l'église paroissiale, qui nous a jusqu'ici servi de chapelle. En dix-huit-cent-soixante-six, notre Révérende Mère Générale, lors de la visite dont elle nous favorisa, décida de la nécessité de bâtir; mais le moyen..... Pour l'obtenir la pensée fut suggérée de promettre un tableau au Sacré-Cœur. Et voilà que par une prévenance toute paternelle de notre doux Jésus, le tableau nous arrive

pour célébrer notre premier anniversaire dans cette maison qui est la sienne à tant de titres. Je vous laisse à penser, mon Révérend Père, ce qui doit s'être passé dans nos cœurs. Qu'il me soit cependant permis de vous dire que la présence de ce tableau a ranimé la ferveur et la confiance dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, et vraiment, nous ne pouvons penser à le voir s'éloigner de nous. De droit, il appartient à nos chères Sœurs de Portland..... et pourtant il est venu chez nous ! Ne nous épargnez-vous pas la douleur de cette séparation ? Oui, j'en ai la douce confiance, vos Supérieurs dévoués, comme vous, à la cause du Sacré-Cœur, vous permettront de solliciter des ressources auprès de quelques bonnes âmes pour qu'à Vancouver comme à Portland le Sacré-Cœur soit honoré. Hélas ! nous avons tant et un si grand besoin de sa protection.

Vous me pardonnerez, je l'espère, mon Révérend Père, la liberté avec laquelle je fais cette supplique, qui, je le comprends, porte ses difficultés ; mais je croirais manquer à l'impulsion divine en ne le faisant pas.

L'Hôpital de Portland ne sera prêt à s'ouvrir qu'au printemps ; en attendant nous allons jouir de la compagnie de notre divin Hôte, avec l'espérance que, s'il doit s'éloigner, ce ne sera que pour revenir sous les mêmes attraits de douceur et d'amabilité.

Vous le dirai-je, mon Révérend Père, les souhaits de prospérité que vous m'adressâtes en faveur de nos missions, lors de mon départ pour ces plages lointaines n'ont jamais été oubliés, et je ne doute pas que vos élans vers le Sacré-Cœur pour tout ce qui peut contribuer à sa gloire en aient augmenté le succès.

Maintenant les liens de la charité nous uniront encore plus étroitement, votre chère Sœur, partageant nos travaux, nos fatigues et nos inquiétudes. Elle vous dira que notre sol d'adoption est jonché de ronces et d'épines, qu'il y a du bien à faire, mais qu'il se fait au milieu de bien des dangers et qu'il fait bon de trouver le repos sous la main et dans le Cœur du divin Pasteur. Elle vous demandera le concours de vos prières pour sa chère mission. Je vous

le demande aussi, mon Révérend Père, non seulement pour notre maison de Vancouver, mais pour tous les sujets de notre petite province, et en particulier pour celle qui en a un *pressant besoin* et qui se souscrit avec le plus profond respect dans le divin Cœur de Jésus,

Mon Très-Révérend Père,
 Votre très humble et très obéissante Servante,
 SR. J.

FORT VANCOUVER, 20 JANVIER, 1875.

Au Révérand Père Resther,

Cher petit Frère,

Comme tu le vois par la lettre de cette bonne Sœur J... le Cœur-Sacré a fait époque dans Vancouver. Monsieur le Grand-Vicaire Feirens veut qu'il ait le plus riche calibre. Depuis son arrivée parmi nous, il y a eu continuellement des neuvaines en son honneur. Ce matin nous en commençons une, avec tous nos enfants, pour demander du secours dans nos *pressants besoins*, car nous sommes menacées de misère. Le froid a été si grand depuis 10 jours que tout est gelé, patates, légumes, animaux etc ; de plus les tuyaux de pompe sont tous brisés, ce qui nous fait un dommage des plus grands. Il nous faudra plusieurs mille piastres pour réparer ces pertes. Mais bon courage, le bon Dieu n'est pas mort ! Son Divin Cœur est plus tendre que jamais. Notre maison est pleine de pauvres, 40 orphelines, 42 orphelins, 18 ou 20 malades, à part du personnel de la maison. Tu ne peux te faire d'idée du bien qu'il y a à faire ici.

Comprends bien que la demande de cette chère Sœur n'est pas pour te mettre dans l'embarras. Ne fais rien que ce que tu pourrais faire facilement. Je n'osais pas la pousser à écrire, lui disant au contraire que tu ne pouvais rien ; mais je n'ai pu non plus l'arrêter, j'aurais craint d'empêcher la gloire du Sacré-Cœur. Il peut se faire que quelques bonnes âmes viennent à ton secours pour l'achat d'un autre tableau ; ce faisant elles auront part à une messe par mois, ce qui est bien quelque chose. Je suis très bien.

Ton affectionnée Sœur,
 SR. P. C.

FORT VANCOUVER, 12 AVRIL 1875

A Sa Grandeur

Monseigneur I. Bourget, Évêque de Montréal.

Monseigneur et très vénéré Père,

Votre bienveillante lettre à Monseigneur de San Francisco nous arrivait au moment où notre chère Sœur Vicairre partait pour visiter nos missions ; en conséquence, elle me chargea d'offrir à Votre Grandeur nos plus vifs sentiments de gratitude pour ce procédé si paternel. Je communiquai votre lettre à Monseigneur notre Évêque, qui y fut aussi très sensible, et en témoigna sa très vive satisfaction. Une neuvaine au Sacré Cœur fut immédiatement commencée dans tout l'établissement pour le succès de cette quête. Je, dois vous le dire, Monseigneur, nous sommes très embarrassées pour rembourser les sommes qu'il nous a fallu emprunter pour bâtir, et la confiance s'ébranle en face de nos emprunts. Cependant je dois me hâter d'ajouter que la divine Providence nous entoure journellement d'une protection visible : toujours à bout de tout, et toujours donnant satisfaction à nos créanciers. Un jour, abattue, découragée, j'allai me plaindre au Sacré Cœur de m'avoir laissée venir ici, puisque je devais plonger la maison dans de si grands embarras, et frappant à la porte du tabernacle, le cœur agonisant d'angoisses, je priai le Divin ami de venir à notre secours ; je m'en retournai reconfortée.

L'arrivée du magnifique tableau envoyé par le Rév. Père Resther, me parut comme une garantie de la protection de ce Divin Cœur. Ce tableau nous arriva juste à temps pour dissiper nos embarras ; la niche de Notre-Dame des Sept-Douleurs fut placée au-dessus du maître-autel comme à la maison mère, et le tableau entre le tabernacle et la niche ; ce qui fait admirablement bien, au grand contentement de toute la communauté. Le bon et Révérend Père Resther est à faire faire une copie de ce touchant tableau que nous espérons recevoir avant l'ouverture de l'hôpital de Portland. Nos Sœurs de Portland n'ont pas le courage de nous enlever le leur, disent-elles, avant qu'il nous soit remplacé.

Notre chapelle quoique inachevée a été bénie la veille de la fête de St. Joseph par Monseigneur de Nesqually. Jamais le sentiment de l'action de grâces n'a été plus vivement senti ; plus de cent enfants attendaient avec nous que ces murs fussent sanctifiés avant d'entrer dans ce sanctuaire qui doit fertiliser le grain de senevé devenu un grand arbre. *Mes quatre compagnes de fondation étaient présentes.* Monseigneur pleurait en récitant les prières, et nous aussi. Sa Grandeur voulut bien nous donner la première messe le jour même de la fête, et recevoir l'émission des vœux de nos œux novices ; sept prêtres rehaussaient par leur présence la beauté de la cérémonie qui avait attiré un grand nombre de protestants aussi bien que nos bons catholiques. La fête a été belle, et de celles qui font toucher du doigt l'accomplissement de la promesse du centuple dès ici-bas, tout en vivifiant l'espérance de la vie future. Oh ! qu'il fait bon, Monseigneur, de trouver quelque repos à travers le sentier des vicissitudes de cette misérable vie. Nos petits autels sont dédiés à St. Joseph et à St. Vincent de Paul ; par une Providence toute spéciale nous avons pu nous procurer leur statue de grandeur naturelle, ce qui favorise beaucoup la piété des enfants et de tous ceux qui fréquentent la chapelle. Nous n'avons pas d'expression pour la jouissance et les avantages que nous ressentons d'avoir notre chapelle privée ; quoiqu'elle soit pauvre et inachevée, le cœur y trouve ce calme et ce repos que l'âme religieuse ne peut goûter au milieu d'une grande église. Par le style, notre chapelle ressemble à celle de notre chère Maison-Mère, elle est de cinquante-huit pieds par trente-cinq sur lesquels sont pris le sanctuaire et la sacristie ; que ne puissions-nous la voir achevée !..... nous avons cependant résolu de payer notre dette avant d'aller plus loix.

Nos deux Sœurs quêteuses écrivaient du Pérou en date du 25 Fév. Elles étaient pleines de courage mais s'attendaient à bien peu de succès. Inutile, Monseigneur, de les recommander à vos saintes prières, sachant bien que vos vœux ardents nous accompagnent de loin comme de près.

Je ne saurais terminer la présente sans vous dire que nous avons la consolation de voir Monseigneur jouir d'une

bonne santé, malgré une petite incommodité qu'il dit ne le pas faire souffrir. Monseigneur l'Archevêque de Portland souffre d'une douleur dans la jambe, qui sans le priver de monter à l'autel l'empêche de pouvoir voyager comme il le désire. Monseigneur est d'ailleurs aussi frais et actif que s'il jouissait d'une santé parfaite.

Qu'il me soit permis de vous dire, Monseigneur, combien nous avons été inquiétées durant votre si grave maladie. Nous continuons nos humbles prières pour que votre rétablissement soit parfait.

Vous priant de nous bénir,

Je demeure, Monseigneur,

De votre Grandeur,

L'humble et obéissante fille,

Sr. N.

ORÉGON.

*Lettre des Sœurs de la Providence à leur Supérieure Générale
de Montréal.*

HOPITAL SAINT VINCENT,

PORTLAND, ORÉGON, 16 DEC. 1875.

Révérènde Mère et bien chères Sœurs,

En venant au nom des petites Sœurs de Portland, vous faire les souhaits de bonne année, je ne sais quel sentiment de tristesse s'empare de mon âme ! Ah ! il y a si longtemps que nous vous faisons des souhaits de bonheur. Eh ! cependant que de douleurs amères ! que de chagrins cuisants ! !..... Puisse du moins 1876 vous apporter santé, joie spirituelle et bonheur.

Ces vœux, bien chères Sœurs, sont montés jusqu'au cœur de Jésus pour le prier de répandre sur vous toutes ses faveurs de choix.—Comme je suis toujours soupçonneuse ! il me semble entendre : “ Elle nous fait bien de beaux souhaits, mais elle ne nous écrit pas souvent.” Eh ! bien, franchement, je suis trop coupable pour m'excuser ; cependant, je crois que lorsque je vous aurai donné les nouvelles de notre mission, vous serez portées à la miséricorde pour moi et mes compagnes. Depuis la dédicace de notre Hopital, c'est à-dire depuis quatre mois, nous avons eu 128 malades, 5 amputations, 8 fractures sérieuses, 16 opérations difficiles, 4 autopsies, 10 morts, 9 baptêmes, 2 premières communions, 3 confirmations, 1 mariage protestant ; c'était bien autant que nous pouvions supporter.

Puis nous venons de terminer un grand bazar qui nous a donné 3077 piastres, ce qui va nous aider à payer l'ameublement de la maison.

Tout ici ne se fait qu'à prix d'argent ; un ouvrier coûte quatre piastres par jour, une laveuse deux et trois piastres ; ainsi pour n'avoir rien à faire avec les femmes de journée, nous nous levons tous les lundis, à 3 ou 4 heures du matin pour commencer le lavage du linge de literie consistant, toutes les semaines, en une centaine de draps, autant de serviettes, etc. Puis après une bonne journée

comme cela, il nous faut veiller nos malades, et remarquez que notre tour vient souvent, car les veillées sont partagées entre quatre Sœurs, les autres ne pouvant pas le faire à cause de leurs occupations. De plus, notre parloir est comme celui de Montréal : lundi dernier, j'ai eu à répondre à 35 personnes.

Nous donnons à notre Docteur 50 piastres par mois, à Monsieur Helly 25 piastres ; plus de \$150 par mois d'intérêt, 100 piastres pour le boucher, etc. Ce serait décourageant, si nous ne savions pas que la divine Providence veille sur nous, car nous avons une grosse dette qui nous met dans l'impossibilité de nous tirer d'embarras d'ici à bien des années. Les gens sont portés pour nous dans les temps de bazar, mais en dehors de cela, on ne pense à nous que pour recevoir et non pour donner.

Les plus grandes salles communes sont de huit lits, les autres sont des chambres privées. Ainsi vous devez comprendre s'il en faut du monde pour soigner des malades ainsi dispersés dans des chambres séparées. Tous les matins nous avons 30 chambres à faire sans compter les passages à balayer. Quand on a fini les ménages on sent le besoin de se reposer, mais vient la visite du Docteur, deux fois par jour, alors on remet cela au soir. Notre Docteur est tout dévoué pour nous, on doit en remercier le bon Dieu. Priez beaucoup pour nous, car le bien ne se fait qu'au prix des plus grands sacrifices. Je dois vous dire que je ne m'ennuie plus du tout, malgré les épreuves qui ne me manquent pas, je vous assure ; ma santé est bonne, je suis plus alerte que jamais. Je vais souvent à Vancouver pour faire la musique les jours de fête. Encore une fois, bonne Mère, et bien chères Sœurs, croyez à la sincérité des souhaits de bonne année des Sœurs qui vous aiment,

LES SŒURS DE PORTLAND.

LE RIO-PONGO

(SÉNÉGAMBIE).

Nos lecteurs liront avec intérêt la publication d'un voyage au Rio-Pongo, qui nous donnons ci-dessous, fait par un missionnaire, du 20 juin au 16 juillet 1875.

Cette exploration avait été provoquée par la lettre suivante que le frère d'un des rois de ce pays, Jean-Jacques Katty, ancien élève de la mission catholique, avait adressée à Mgr. Duret, vicaire apostolique de la Sénégambie.

“ Thiáh (Rio-Pongo), 17 février 1875.

“ Monseigneur et mon Père,

“ Nous avons l'honneur de vous écrire pour vous informer de notre état, car, en ce moment, nous ne sommes pas marabouts, et nous ne sommes pas non plus chrétiens. Pourquoi ? Parce que nous n'avons ni missionnaires ni église.

“ Voilà la raison, mon Révérend Père, qui m'a déterminé à vous écrire ces quelques lignes.

“ Depuis que notre bon Père, Mgr. Kobès, est parti pour l'autre monde et que nous avons appris sa mort, nous sommes demeurés sans espérance d'avoir des missionnaires. Mais, lorsque nous avons appris que le bon Dieu nous accordait la grâce que vous fussiez nommé notre père comme évêque, cela nous a fait un très grand plaisir.

“ En ce moment, Monseigneur, comme les peuples de Rio-Pongo veulent me donner la couronne de roi, je m'empresse de vous le faire savoir, afin que vous ayez la bonté de m'aider et afin que nous puissions avoir bientôt des missionnaires catholiques ici, chez nous, au Rio-Pongo, car toutes les nations m'ont prié de vous en demander.

“ Il y a longtemps, d'ailleurs, qu'il y a beaucoup de chrétiens ici. Et anglicans et autres, tous veulent des missionnaires catholiques.

“ Adieu, mon cher Père, veuillez agréer le désir de votre cher fils,

“ JEAN JACQUES KATTY.”

Laissons parler maintenant le R. P. Gomminger.

I

Le Rio-Pongo et ses affluents.—Description du pays.—Population, mœurs, religion.—Missions protestantes.—Sectes des Simos.—Régime politique.

Le Rio-Pongo est un fleuve de la partie septentrionale du vicariat apostolique de Sierra-Léone. Il prend sa source dans les montagnes élevées du Foutah d'Hiallon, d'où s'échappent également le Niger, le Sénégal, la Gambie et d'autres rivières moins importantes ou moins connues, traverse une partie de l'empire Foutah, le royaume Souson de Thiáh, et se jette à la mer sous le 10° latitude nord, et le 16°, 30' longitude ouest, méridien de Paris, à cinquante-lieues environ au nord de la colonie anglaise de Sierra-Léone. Ce fleuve reçoit, dans la partie inférieure de son cours, outre une foule de petites rivières, des rivières qui à elles seules forment, par le volume d'eau qu'elles roulent, comme autant de fleuves séparés venant de l'intérieur.

L'embouchure du Rio-Pongo n'offre pas cet aspect grandiose qui frappe le voyageur, lorsque pour la première fois il pénètre dans l'un ou l'autre des autres fleuves de cette côte. La végétation est plus chétive, et les bords ne sont qu'une vase infecte où se cachent d'énormes crocodiles. Mais que ce spectacle change, lorsque, après avoir remonté le fleuve à huit ou dix lieues, on se trouve tout à coup engagé dans une série de magnifiques collines qui vont toujours s'élevant, et entre lesquelles le fleuve roule, au lieu d'une eau vaseuse, des ondes d'une fraîcheur et d'une limpidité irréprochables ! A chaque repli c'est un changement de tableau.

Les relations que les indigènes nous donnent sur la beauté et la richesse de leur pays ne sont donc point exagérées, pas plus que les lignes suivantes que nous lisons dans les *Voyages* par Caillié (1) : "Le Foutah d'Hiallon est un plateau alpin de gorges profondes et surmonté d'une chaîne

(1) Paul Caillié, célèbre voyageur, né à Manzé (deux Sèvres) en 1799, mort en 1838, avait exploré une partie de l'Afrique centrale et de l'Afrique occidentale. Ses voyages (3 vol. in-8) ont été publiés, en 1830, par M. Jomard.

de montagnes très-élevées, courant à perte de vue du sud-ouest au nord-ouest. De tous les replis de leurs flancs plantureux, du fond de toutes leurs ravines ombreuses, s'échappent avec de frais murmures, ou tombent en cascades écumeuses, des sources, des ruisseaux, des torrents, dont les eaux entretiennent une humidité féconde et une verdure toujours nouvelle. Tout cet ensemble est rempli d'un charme pittoresque qui repose les yeux et l'âme du voyageur et peuple sa mémoire de souvenirs durables."

Ce que Caillié raconte, je l'ai pu admirer moi-même, en proportions moins grandioses, il est vrai, à Koreirah, le point le plus élevé que j'ai atteint, à quinze lieues environ dans l'intérieur.

Les populations du haut du fleuve sont Foulahs. Vient ensuite les Sousous du royaume de Thiàh. Ces derniers se confondent, vers l'embouchure du fleuve et tout le long de la côte, depuis la Mellacorée jusqu'au Rio-Nunès, avec les Bagas, débris de ce peuple qui a été chassé du territoire de Porto-Loko par les Timnés, qui étaient venus de l'intérieur. Les Bagas sont indépendants du roi de Thiàh, parlent une langue particulière, mais ne diffèrent pas des Sousous par la religion et par les mœurs.

Les Foulahs sont stricts observateurs de la loi de Mahomet, tandis que les Sousous et les Bagas du bas du fleuve ont pour religion un mélange incohérent de mahométisme, de paganisme et de fétichisme. Un grand nombre n'ont pas de religion du tout, sinon une vague idée d'un être suprême dont ils ne se soucient pas, n'ayant d'autre souci en ce monde que de mener une vie tout animale. Tristes populations qui nous montrent à quel degré d'abrutissement l'homme peut tomber, lorsqu'il est abandonné à lui-même.

Depuis plusieurs années déjà, les protestants ont établi deux missions: l'une dans le Rio-Pongo proprement dit, à côté d'une factorerie anglaise, l'autre dans la rivière de Falandiab, à quelques heures de marche de la mission de Domnūah, dans le Rio-Pongo; ils ont chapelles et écoles, mais, malgré tous les moyens dont ils disposent, ils n'arrivent à aucun résultat sérieux. Les indigènes ne veulent plus leur confier leurs enfants; ils leur reprochent de les

laisser dans l'ignorance et de les corrompre. Mon arrivée au Rio-Pongo a jeté l'émoi dans tout le clan des ministres.

En parlant des populations du Rio Pongo au point de vue religieux, je ne puis me dispenser de mentionner la secte des Simos.

On appelle Simos, les membres d'une société secrète, qui étend ses rameaux dans les contrées environnantes. L'organisation, les statuts, les rites et les chefs de cette société sont inconnus à quiconque n'est pas initié à ses secrets ; la moindre indiscretion est punie de mort.

Son vrai fondateur, le vrai chef qui la dirige, c'est sans doute Satan, et, sous ce rapport, comme sous bien d'autres, elle ne diffère en rien de nos sociétés secrètes d'Europe. Honorer Suau par des abominations, des orgies et la perpétration de tout mal, maintenir et étendre sa domination au milieu de toutes les malheureuses nations de l'Afrique, voilà le but des Simos ; but plus ou moins connu d'une certaine catégorie de membres, car les Simos ont aussi, sous d'autres dénominations, leurs compagnons, leurs maîtres, leurs chevaliers Kadosch, leur Grand Orient et le reste de toute cette hiérarchie maçonnique, ou plutôt diabolique, dont s'honorent les sociétés secrètes d'Europe. Un jour, traversant un village bagas, je voulus pénétrer dans le réduit infect où les Simos, à l'ombre d'énormes arbres, auxquels on rend un culte, tiennent ordinairement leurs réunions nocturnes. J'avais compté sans la population presque entièrement composée de Simos ; les gestes et les cris me firent comprendre qu'il était prudent de me retirer.

“ — Que font-ils là dedans ? demandai-je à un musulman, que je connaissais.

“ — N'y allez pas, me répondit-il ; on vous ferait un mauvais parti ; les Simos y invoquent le diable, il leur apparaît, ils le questionnent et il leur répond. ”

Il y avait, sans doute, de l'exagération dans les paroles de cet homme, mais je crois qu'on ne peut absolument nier des communications directes avec le démon. Le seul aveu qu'on puisse tirer d'un certain nombre de Simos, restés honnêtes gens, est celui-ci : “ — Si j'avais su ce que sont les Simos, je ne me serais jamais fait Simos ; je le suis maintenant, je ne puis plus en sortir. ”

On distingue les Simos à leurs dents limées en pointe, ce qui ne leur donne pas une physionomie des plus rassurantes, quand leurs grosses lèvres s'écartent pour laisser échapper un rire. Mais on reconnaît surtout un vrai Simos à son air insolent, méchant et sensuel ; on voit que cet homme possède le démon et que le démon le possède, qu'il est capable de toutes les turpitudes et de tous les crimes. Il m'est arrivé plusieurs fois de m'égarer dans nos villages. Un gros rire stupide et brutal éclatait-il derrière moi, mes yeux rencontraient toujours un Simos ; dans le pays timné, toute la population du village serait accourue pour me montrer le chemin.

Les Simos portent sur les épaules et sur le dos de larges et profondes cicatrices, marques distinctives des épreuves qu'ils ont été obligés de subir pour prouver aux initiateurs qu'ils seront capables de souffrir, même la mort, plutôt que de trahir leurs obligations et surtout l'obligation du secret. L'initiation dure une année et a lieu à l'âge de dix-huit à vingt ans. Pendant tout ce temps, le jeune homme se retire dans les forêts de l'intérieur, loin de tout commerce avec le monde, sous la seule direction des initiateurs simos, qui le soumettent, pour éprouver son courage, aux traitements les plus cruels. Ces retraites sont inconnues, sauf aux initiés ; et tout homme qui, volontairement ou involontairement, en foulerait le sol, serait impitoyablement mis à mort. Ces meurtres ne sont pas rares. Je tiens ces détails de plusieurs Européens et de quelques Simos même.

En un mot, cette association est la franc-maçonnerie africaine, fille de Satan tout aussi bien que les sociétés secrètes du monde civilisé. Un travail à faire un jour par les missionnaires serait de comparer les diverses sociétés secrètes du monde civilisé avec celles du monde non civilisé, de signaler l'analogie frappante qui existe entre elles, et par là de prouver qu'elles ont eu le même fondateur et qu'elles ont le même chef, Satan. S'il y a une différence, elle n'existe que dans la forme extérieure. En Europe, le démon prend des façons de gentilhomme ; en Afrique, où il peut aller sans belles manières, il se montre tel qu'il est, brutal et sauvage

Au point de vue politique, la population sousou de Rio-Pongo est gouvernée par un roi, dont la résidence est le village de Thiäh ; lui-même est placé sous le protectorat de la France, représentée dans le pays par un commandant civil et par deux douaniers. Le roi reçoit une rétribution annuelle du gouvernement français, qui, en retour, a le droit d'imposer le commerce du Rio-Pongo et de percevoir des droits d'ancrage de tous les navires qui entrent dans le fleuve. Pour tout ce qui est d'administration locale, le roi gouverne comme il l'entend ; sa domination, d'après les renseignements qui m'ont été donnés par le commandant français lui-même, s'étend sur un territoire de quatre cents lieues carrées environ.

II

Départ de Free-Town.—Iles de Loss.—Factorerie de Verminck.—Visite au roi, à Thiäh.—Koreirah.—Pays, habitants.—Les Bagas.—Chasse aux crocodiles.—Retour.

Le dimanche, 20 juin 1875, à neuf heures du matin, je montai à bord d'un petit vapeur qui fait le service entre les comptoirs de M. Verminck de Marseille, échelonnés le long de la côte de la Guinée septentrionale. Nous étions déjà en pleine saison des pluies. Le temps, très-mauvais à mon départ, s'éclaircit tout à coup et se maintint au beau toute la journée, de sorte que je pus à mon aise jouir du beau spectacle qu'offre la côte depuis Sierra-Leone jusqu'au Rio-Pongo. Après avoir passé successivement devant le Petit Scarcis, le Grand Scarcis, la rivière Mellacorée, nous aperçûmes les monts Benna, qu'on dit être à une distance de vingt lieues dans l'intérieur. Ces montagnes courent du sud au nord, parallèlement à la côte, entre la Mellacorée et le Rio-Pongo ; leur latitude est de 800 à 1,000 mètres. Leur structure, qui dénote une formation volcanique, a quelque chose de grandiose et de sauvage : ce sont comme d'immenses tables, échelonnées les une au dessus des autres, et de distance en distance, entrecoupées de crevasses qui descendent presque à pic, depuis le sommet jusqu'à la base. Au nord, un pic, qu'on appelle le mont Kacoulima, se détache de la chaîne ; semblable à un cône, il s'élève en pente

douce jusqu'aux nuages où il cache sa tête ; et sa forme régulière, où l'on ne remarque pas la moindre rugosité de terrain, fait encore ressortir davantage la nature abrupte des montagnes qui s'élèvent à ses côtés. La nation des Mandingues habite les contrées qui s'étendent à l'est de cette chaîne, tandis que les Sousous et les Bagas coupent le versant opposé jusqu'à la mer.

A neuf heures du soir, nous jetions l'ancre en face des îles de Loss, où le lendemain devait s'effectuer un débarquement de marchandises. Les îles de Loss forment un groupe de cinq petites îles montagneuses, dont la plus considérable n'a pas deux lieues de longueur. Elles sont à une lieue de la côte ; le climat y est sain, autant qu'il peut l'être sous ces latitudes ; mais elles sont infectées de serpents, à un tel point qu'un négociant a pu, il y a quelques années, y faire le commerce des bœufs. Les Wesleyens y ont une mission ; aussi la population est presque toute entière wesleyenne. C'est aux îles de Loss, à la factorerie française de M. Gaillard, où je descendis moi-même, que furent recueillis les PP. Fritch et Baumgartner, après le naufrage qu'ils éprouvèrent en 1868, en se rendant à bord d'un voilier anglais de Gambie à Sierra-Leone.

Repartis des îles de Loss à neuf heures du matin, nous entrions dans le fleuve à quatre heures du soir ; il fallut le remonter pendant une heure et demie, et vers six heures, je descendis à la factorerie de M. Verminck, bâtie sur la rive gauche, dans le village de Guéméiré, en face du poste français qui se trouve sur la rive opposée, au village de Boffa. La mission protestante est située à vingt milles plus haut, dans un autre village, à Dominiah. Durant quatre semaines, j'ai reçu à la factorerie de Guéméiré la plus généreuse hospitalité de la part des agents de M. Verminck, et je me fais une joie de leur rendre ce témoignage.

Dès le lendemain, je commençai à faire mes visites aux autorités du pays, au commandant français d'abord, et deux jours après, au roi de Thiáh.

Le commandant, M. Crespin, créole de Saint Louis, me reçut de la façon la plus cordiale et m'exprima toute sa satisfaction de voir enfin un prêtre catholique faire son

apparition dans une rivière française, où, me dit-il, les protestants ont déjà deux missions, pour y introduire, avec le protestantisme, l'esprit anti-français. Comme il avait déjà écrit plusieurs fois au commandant supérieur de Gorée pour obtenir des prêtres à résidence fixe dans le Rio-Pongo, M. Crespin supposa que j'arrivais pour m'occuper définitivement de la fondation d'une mission ; mais je fus obligé de lui avouer que j'étais venu en simple missionnaire, et dans l'unique but de visiter les catholiques.

Durant mon séjour au Rio-Pongo, M. le commandant Crespin ne cessa de me témoigner la plus grande bienveillance, se montrant prêt à me rendre tous les services dont je pourrais avoir besoin. Plusieurs fois il m'a exprimé le désir de m'avoir avec lui dans un voyage qu'il se propose de faire dans l'intérieur jusqu'à la capitale de Foutah. C'est un voyage d'un mois à cheval, aller et retour. — Je tiens à ce que vous veniez avec moi, me dit-il ; il me faut un ou deux hommes de votre trempe ; j'ai déjà la parole d'un officier de marine du Sénégal, je n'attends plus que la vôtre maintenant."

Le surlendemain de mon arrivée, je traversai de nouveau la rivière pour me rendre de Boffa à Thiab, chez le roi du Rio-Pongo. Le frère du roi, Emmanuel Katty, m'attendait sur l'autre rive pour me servir de guide et d'introduit. C'est un catholique qui a été élevé à la mission de Dakar, par les soins du gouvernement français, ainsi que deux autres de ses frères, Jean Jacques et Benoit Katty. Ces trois jeunes gens ont sérieusement profité de l'éducation qu'ils ont reçue de nos Pères ; ils sont restés fermement attachés à la religion catholique, et demandent avec les plus vives instances qu'on leur envoie des missionnaires. Ils exercent une grande influence sur le roi et sur tout le peuple, et en réalité ce sont eux qui gouvernent, en attendant qu'ils montent sur le trône, car la succession se fait de frère en frère, jusqu'à ce que la série soit épuisée, et alors seulement le tour des fils arrive. Le gouvernement français avait voulu faire renoncer le roi actuel à son droit en faveur de Jean-Jacques, lui offrant, en compensation, une pension viagère ; mais le roi refusa, ainsi que tout son

peuple, pour ne pas déroger aux anciennes coutumes. Il a été solennellement intronisé, cette année, en présence de tous les chefs du royaume et des agents des diverses factoreries qu'on avait invités à la solennité.

De Boffa à Thiáh il y a une distance d'une heure et demie de marche. Sur tout le parcours entre ces deux villages on trouve une campagne parfaitement cultivée. Thiáh, quoique capitale d'un royaume assez vaste, ne diffère en rien des autres villages ; cases rondes en torchis et en paille, sentiers malpropres ; voilà le luxe qu'on y rencontre. J'évalue la population de Thiáh à mille âmes. Bien que Lâti sur une petite éminence, ce village doit être très malsain ; car, d'un côté, il est entouré d'un marais formé par les eaux d'une rivière qui se perd dans les hautes herbes, et, de l'autre, il reçoit les miasmes des amas de vase que dépose la rivière à la marée descendante.

A mon arrivée à Thiáh, il fallait attendre le roi qui était à la promenade. Pendant ce temps, je fis connaissance avec Benoit, son frère ; quant à Jean Jacques, je ne pus le voir ce jour là, il était en voyage. Enfin, le roi, qu'on était allé en toute hâte prévenir, se présenta, accompagné de toutes les notabilités du village. Je lui donnai une poignée de main, et nous allâmes nous installer sous le chaume de sa résidence.

Autant le souverain de Porto-Loko m'impressionna favorablement, il y a deux ans, autant la mine et les manières du roi de Thiáh me causèrent une impression défavorable. C'est un homme de trente-cinq à quarante ans, maigre, chétif, au regard timide et indécis, embarrassé dans ses manières et ne sachant dire deux mots. Aux questions qu'on lui pose, il ne répond que par des monosyllabes inintelligibles, ou par un rire niais ; il paraît qu'il se livre avec excès aux liqueurs alcooliques. Ce simulacre de roi règne sous le nom de John. Quoique élevé par les protestants, il n'a aucune conviction religieuse.

— Et que deviendras tu après cette vie ? lui demandai-je.

— Je n'en sais rien, me répondit-il, avec un rire stupide.

Il me déclara néanmoins qu'il serait content de voir des missionnaires catholiques établis dans le Rio-Pongo.

Je visitai ensuite le village, et je pris congé du roi, qui m'accompagna jusqu'au delà de Thiáh.

Ces visites officielles faites, mon premier soin fut de voir nos catholiques, dispersés sur les rives du fleuve. Comme il m'eût été impossible de les visiter chez eux, je priai M. le commandant Crespin de leur faire parvenir une circulaire, annonçant l'arrivée d'un prêtre et son intention de célébrer la sainte messe, au poste français, le dimanche suivant. Dans cette circulaire, je les invitais à être fidèles au rendez-vous et à apporter leurs enfants non baptisés, ou baptisés par les missionnaires protestants. Cet appel fut entendu ; tous ceux qui avaient pu être prévenus s'empressèrent d'accourir. Plusieurs se confessèrent et reçurent la sainte communion. Après la messe, à laquelle assistèrent quarante personnes, je baptisai treize enfants. Plus tard, je baptisai, à différentes reprises, trois autres enfants, dont l'un en danger de mort. En outre, j'ai béni un mariage. Plusieurs infidèles me demandèrent le baptême ; je les ai confiés à des catholiques qui se chargent de les instruire et de les préparer. Toute la population catholique m'a supplié de lui procurer des prêtres et des écoles.

Je consacrai ensuite mon temps à des excursions dans les villages des environs de Guémeiré, pour étudier le caractère de la population. Elle me parut beaucoup moins bonne et moins avancée en civilisation que la population timué ; les villages timnés sont plus propres, et les habitants ont une certaine affabilité patriarcale qu'on ne rencontre point chez les Sousous du Rio-Pongo.

Outre ces excursions journalières aux environs de la factorerie, j'en ai fait deux plus considérables, l'une dans le haut du Rio-Pongo, jusqu'à la première cascade, à un endroit appelé Koreirah, l'autre dans le pays des Bagas. Je devais en faire une autre dans la rivière de Farindiáh ; mais, de crainte de voir arriver le vapeur pour Sierra-Leone pendant mon absence, j'y renonçai. J'y aurais reçu l'hospitalité chez un ongresse, grande dame du pays, qui a à son service plus de six mille esclaves. C'est une femme

d'une énergie et d'une intelligence remarquables. Elle possède, sur plusieurs points de la rivière, des batteries de canons très-bien entretenues par un corps d'artilleurs indigènes qu'elle a formés elle-même. Il y a quinze années, lors d'une tournée que le général Faidherbe fit au Rio-Pongo, elle fut honorée de sa visite.

— Qui vous a permis, lui dit le général, en plaisantant, d'établir des canons dans une rivière française ?

— Cela ne te regarde pas, lui répondit-elle fièrement ; en tout cas, ils ne sont pas là contre vous autres Français.

— Mais, si je les faisais enlever.

— Essaie, si tu l'oses."

Cet incident ne l'empêcha point d'offrir au général une magnifique bague en or et d'autres présents.

Durant mon voyage à Koreirah, je fus accompagné de M. Provot, agent de M. Verminck, dans le Rio-Pongo. Sa connaissance de la langue des habitants de Koreirah me fut d'un grand secours. A l'une de nos haltes, en remontant le fleuve, il me présenta à un roi musulman, vassal du roi de Thiâh, mais dont il refuse depuis quelque temps de reconnaître la suzeraineté. Il est probable qu'on ne s'engagera pas dans une guerre contre lui, parce qu'il est intelligent, puissant et aimé de son peuple ; en l'attaquant on s'exposerait au risque d'être battu. Ce roi se montra très-affable ; on me dit qu'il accepterait volontiers des missionnaires, pour instruire le peuple.

Les environs de Koreirah offrent un paysage des plus gracieux qu'on puisse imaginer. Après avoir navigué pendant une demi heure sur un canal aux eaux limpides, encaissé entre deux collines élevées, dont l'une est en partie cultivée, en partie couverte de bouquets de palmiers, l'autre boisée d'une grande forêt aux teintes sombres, on débouche tout à coup en face de Koreirah, comme dans un lac formé par les intersections de deux vallées, la vallée du fleuve et la vallée qui la traverse perpendiculairement du nord au sud. Celle-ci se termine au sud, par un ravin étroit, que tapisse, jusqu'au sommet des deux montagnes, une forêt épaisse ; du côté du nord, au contraire, elle s'élargit en forme de fer à cheval et revient, après avoir formé un im-

mense amphithéâtre, où s'étageant, de distance en distance, quelques hameaux, aboutir à un petit mamelon qui s'avance dans les eaux du fleuve. Devant soi, on admire la chute du fleuve qui se précipite en une belle nappe unie, entre deux énormes rochers aux formes bizarres. Plus loin, entre l'étroite ouverture qui sépare les deux collines du premier plan, on découvre une série de collines aux teintes bleues verdâtres, s'étageant les unes au-dessus des autres jusqu'à l'horizon. A l'entrée du lac, à droite, l'attention est attirée par le mugissement d'une rivière dont les eaux tombent en cascade dans le fleuve, à l'abri d'un immense rideau de lianes que soutiennent les branches de quelques grands arbres. Koreirah est bâti au centre de ce superbe panorama, sur les quatre mamelons qui dominent le fleuve.

Sans être méchants, les habitants de Koreirah ont dans la physionomie une expression de férocité que je n'avais encore remarquée nulle part. Si l'on ne savait d'avance qu'il n'y a pas de malice dans leur cœur, on serait véritablement effrayé du regard avec lequel ils vous toisent. Ils sont presque tous païens. Durant mon séjour, ils célébrèrent une fête. Ce fut, toute la nuit, des danses, des cris accompagnés d'une musique infernale.

Mon voyage, au pays des Bagas, n'offre aucune particularité à relater. La contrée est presque plate, et par conséquent fort peu pittoresque ; néanmoins, le sol est riche. Je me souviendrai toujours de la torture que j'ai endurée, pendant près d'une journée et d'une nuit, à bord de la pirogue qui me portait aux Bagas. Une pluie torrentielle me força de m'entasser dans un réduit infect de quelques mètres carrés, avec hommes, femmes et enfants, caisses, bagages, armes et calbasses.

Je restai quatre jours aux Bagas, très-bien traité par un petit commerçant mulâtre qui m'avait prié de faire ce voyage avec lui. Outre mes excursions dans les villages ou sur le bord de la rivière, en embarcation, je pris aussi des distractions moins sérieuses avec mes compagnons de voyage, en faisant la chasse aux crocodiles. C'est tout une affaire quand on a réussi à en prendre un. Il est défendu, sous les peines les plus sévères, de l'ouvrir ; c'est au chef-

du village le plus voisin qu'est réservée cette opération. Il doit, de ses propres mains, en présence de deux notables, arracher le fiel, le porter au milieu du fleuve, répandre la bile dans les eaux et y jeter la vésicule biliaire. Cette ordonnance a sa raison d'être : le fiel de crocodile est un poison violent qui donne la mort presque instantanément ; ces précautions sont donc prises pour qu'il ne puisse tomber entre les mains du peuple. Le fiel enlevé, les noirs débècent la viande et s'en font un régal des plus estimés ; les os réduits en poudre sont employés contre les douleurs rhumatismales. Cette poudre agit avec une telle force, que j'ai entendu un homme pousser des cris de douleur, chaque fois qu'on l'en avait frictionné.

Faute d'occasions pour Sierra-Leone, je fus retenu quatre semaines au Rio-Pongo. Enfin, se présente un bateau appartenant à un musulman, qui m'accepta volontiers avec les deux enfants que j'emmenais. Il me traita avec les plus grands égards et ne consentit point à recevoir les frais de passage. Un jour, me voyant occupé à dessangler ma malle, en présence d'un jeune fashionable de Gorée, qui ne se souciait pas de m'offrir ses services, il l'apostropha en ces termes : " — Comment, toi, tu es chrétien, et tu n'as pas honte de laisser faire cela à ton marabout ! Veux-tu bien vite lui aider. Père, laissez cela ; il faut apprendre à ces jeunes gens à respecter leurs prêtres ; il desserrera votre malle."

Cette occasion s'était présentée bien heureusement, car le premier bateau qui partit pour Sierra-Leone, sembla au milieu de la barre, et huit personnes furent noyées. J'aurais pu me sauver à la nage, comme quelques-uns ont eu la chance de le faire, mais aurais-je eu le courage d'abandonner les deux enfants que j'avais avec moi.

JAPON.

Mgr. Petitjean, vicaire apostolique du Japon, actuellement en France, au journal, *Mission Catholiques* donné communication de la lettre suivante, qu'il vient de recevoir de M. Midon, son pro-vicaire. Cette lettre est datée de Yokohama, 5 novembre 1875.

Ma dernière lettre annonçait à Votre Grandeur que deux cathéchistes de Yeddo, Sedzeki et Ima-Idzemi, étaient partis pour la province de Serouga, afin de prendre des informations relatives à un coup sourdement monté par le paganisme contre la religion chrétienne. Nos voyageurs sont de retour, et je m'empresse de vous adresser un compte-rendu rédigé d'après leurs dépositions orales et écrites. Puis-je-t-il vous consoler de votre éloignement momentané, et vous aider à intéresser, en faveur du Japon, les âmes généreuses de France et d'Europe !

Vous connaissez, Monseigneur, au pied du Foudji-Yama, la chrétienté naissante de Mats'naga, où M. Marin est allé, dans le courant d'août dernier, administrer le baptême à une trentaine d'infidèles, instruits de notre sainte religion, grâce, après Dieu, au zèle de Sedzeki, originaire de la localité. Notre confrère était revenu de son excursion apostolique, heureux des excellentes dispositions de ces fervents néophytes et profondément convaincu de la sincérité de leur conversion. La Providence a permis que l'épreuve vint visiter ce petit coin de terre à peine chrétien, et fournît tout ensemble aux nouveaux baptisés l'occasion d'affirmer leur croyance et aux païens la facilité de dissiper leurs vieux préjugés ou leurs sentiments de crainte servile.

Le village de Mats'naga est situé non loin de Noumadz, petit centre de 2,500 feux où se trouve un *yachiro* (temple shintoïste) dédié à Sen-ghen-kami, et, à certaines fêtes de l'année, but de pèlerinage pour les Japonais des environs. C'est de là qu'est parti le coup maladroit, disons-le tout de suite, organisé contre la religion chrétienne par les représentants locaux de l'autorité civile et religieuse. Lors de la célébration d'un des derniers *mats'ri* (sacrifice) à Sen-ghen-kami, le nombre des adorateurs et par suite le mon-

tant des recettes ayant été notablement inférieurs à ceux des années précédentes, les *kannouchi* (prêtres schintoïstes) s'émurent de cette double diminution, désastreuse au point de vue de leurs intérêts. Inspirés quelque peu, sans doute, par " l'ennemi du Père de famille, " ils demeurèrent convaincus que tout le mal venait du mouvement chrétien qui existe dans les environs, et qu'on devait par conséquent aviser au plus tôt à préserver la contrée de la contagion chrétienne. Il était essentiel de commencer par Noumadz'. Après donc entente secrète des *kannouchi* avec les autorités locales, le 15 octobre dernier, tous les chefs de familles reçurent de l'*Ats-kai-jo* (bureau de la mairie) du 7e quartier " l'ordre d'avoir à se présenter, à neuf heures du matin, " munis de leurs cachets. Ceux qui seraient alors empêchés enverraient un fondé de pouvoirs. " La pièce était signée du *kou-tcho* (chef de division) et des *ko-tcho* (chefs de quartiers). Tout le monde fut fidèle au rendez-vous.

La séance s'ouvrit par la lecture du texte suivant :

" Personne n'ignore que le Japon est l'empire des *kamis* et que 122 *mikados*, leurs descendants, s'y sont succédé depuis l'empereur *Djen-mou-Tenno*, remplissant ainsi une longue période de 2535 ans. Cependant, venues des pays de l'Inde et de la Chine, certaines doctrines étrangères (1) ont jadis envahi peu à peu notre patrie et causé un tort notable au culte de *kamis*. De nos jours, bien que ses adeptes soient encore peu nombreux, la religion de Jésus déploie tous ses efforts pour gagner du terrain ; et, c'est là un fait positivement regrettable au point de vue national, car il n'est point juste qu'on oublie son pays pour s'attacher à une croyance étrangère. Nous avons donc assemblé ce matin les habitants de Noumadz' afin de leur faire prêter un serment solennel, confirmé par la cérémonie de la coupe offerte aux *kamis*,—serment en vertu duquel ils s'engagent, pour eux et leurs descendants, à n'embrasser jamais la religion chrétienne. Et si quelqu'un osait fouler aux pieds cette promesse, que les *kamis* l'écrasent sous le poids de leurs malédictions ! "

(1) Le bouddhisme et la doctrine de Confucius.

Le *foukou.ko-tcho* (sous-chef de quartier) fit suivre cette lecture d'une explication verbale plus ou moins japonaise, c'est-à-dire ambiguë, où il disait en substance : " Vu l'état de ses relations avec les pays étrangers, notre gouvernement ne peut proscrire ouvertement le christianisme, mais sa pensée intime non douteuse est d'entraver les progrès de cette doctrine. Il a, pour ainsi dire, à cet égard, réclamé le concours des maîtres de la religion nationale. Bref, ce qu'on réclame aujourd'hui de vous, c'est de boire du *saké* (vint de riz japonais) offert aux kamis et d'appliquer votre sceau au bas de la pièce dont vous venez d'entendre la lecture. "

S'adressant à des paysans timides et accoutumés de vieille date à fléchir devant les ordres du moindre officier, les fonctionnaires de Noumadz' ne s'attendaient guère sans doute à voir quelqu'un décliner l'obéissance à leur acte illégal et arbitraire. Ils avaient compté sans un chrétien nommé Kondo, qui se trouvait au nombre des assistants. La lecture et l'homélie ci-dessus à peine terminées, tandis que chacun s'inclinait en signe d'assentiment, cet homme, d'une foi simple et franche, s'avance et déclare que, en sa qualité de chrétien et de catholique, il ne peut ni boire le *saké* des kamis, ni apposer son cachet à la formule du serment. A ces mots, frappés de surprise et vivement désappointés, les fonctionnaires ne surent que faire pour contrebalancer l'effet produit par la déclaration si nette du chrétien : " — Quel fâcheux accident ! se dirent-ils. — Allons ! retire-toi pour le moment ; plus tard on règlera ton affaire. "

Après que tout le monde eut signé et que la séance eut été levée, les officiers tinrent conseil pour aviser au moyen de sortir avec honneur de ce mauvais pas. Sévir contre le chrétien, ils ne l'osaient de leur propre autorité ; ne point donner suite à l'affaire, c'était reculer et tout perdre. A quatre heures du soir, Kondo fut mandé.

" — Quand donc es-tu devenu chrétien ? lui demandèrent les officiers. Tu vas nous donner une pièce dûment rédigée qui certifie la chose, et nous désirons également entendre un peu ce qu'enseigne ta religion. "

Kondo n'était pas homme à reculer. Il prend un pin-

ceau et trace d'une main rapide et sûre l'attestation suivante :

“ Je soussigné, déclare avoir reçu le baptême le 18e jour du 7e mois de l'année présente, VIIIe de Meïji (18 juillet 1875), à l'église catholique de Tokio, des mains de M. Marin, missionnaire. J'ai eu pour parrain le Japonais Sedzeki Tats'Rokou, gentilhomme du Ken de Chedz'oka. Cela est la pure vérité. ”

Après avoir, d'un air triomphant, présenté cette pièce aux fonctionnaires ébahis de tant de courageuse assurance, Kondo leur demande d'aller à la maison chercher son catéchisme.

“ — Comme vous le voyez, dit-il, je suis un chrétien de fraîche date, et, sans mon livre, j'aurais peur de laisser échapper, par mégarde, quelque mot inexact qui pût nuire à la religion. ”

Bientôt de retour, cet homme, d'une instruction tout ordinaire, se met, sans aucune arrière-pensée de respect humain, à lire et à expliquer sommairement le décalogue, démontrant ainsi à ses interrogateurs qu'ils faisaient fausse route en voulant interdire le christianisme comme doctrine pernicieuse. Lorsque les officiers, de plus en plus surpris et embarrassés, eurent suffisamment entendu le catéchisme, ils congédièrent notre chétien et portèrent à la mairie le certificat de son propre baptême délivré par Kondo.

Le lendemain, celui-ci, voulant instruire les missionnaires de l'événement et leur demander conseil, prévint, selon la coutume japonaise, les autorités de son quartier qu'il désirait se rendre à Yeddo pour affaires personnelles. On lui défendit de quitter la ville : “ — Ton billet d'hier est déposé à l'Ats-kai-jo ; tu ne peux t'absenter, lui dit-on, avant d'avoir reçu de réponse à cet égard. ”

Pendant les chrétiens de Mats'naga apprirent vite ce qui venait de se passer à Noumadz'. Ils crurent tout d'abord à une persécution en forme organisée contre la religion, et, se rassemblant chez le père de Sedzeki, (ko-tcho de la localité), tous se promirent de ne point faiblir et de demeurer fidèles à Dieu, fallût-il aller au martyre. Ce sont leurs paroles textuelles. Tous étaient présents, sauf

une jeune femme qui, prise de panique au premier bruit, s'était enfuie chez ses parents, à quelques lieues de là. Ils écrivirent à la mission le récit succinct des faits de la veille, et nous envoyâmes immédiatement sur les lieux Sedzeki, impliqué dans l'affaire comme parrain de Kondo, et Ima-Idzemi qui devait le secourir dans l'enquête à faire, et, au besoin, lui servir de sténographe.

A peine eut-on appris à Noumadz' l'arrivée de Sedzeki, bien connu dans le pays, que la plupart des fonctionnaires de la ville disparurent ou devinrent invisibles. Pour ne point laisser à nos ennemis le temps de se reconnaître, Ima-Idzemi va directement chez le kou tcho et lui demande sans détour s'il a ou non reçu du gouvernement des ordres relatifs à l'affaire du serment. Le fonctionnaire répond que le gouvernement n'est pour rien dans cette affaire, essaie de décliner toute participation personnelle et avoue même qu'on a commis une méprise en défendant à Kondo de quitter Noumadz'.

De son côté, Sedzeki allait interroger le kou-tcho le plus suspect et obtenait également de lui l'aveu que la scène du *ichikai* (serment) n'était en rien la conséquence d'ordres supérieurs. C'était le point essentiel ; mais Sedzeki eut beau presser son interlocuteur de questions, il ne put arriver à connaître le chef des menées :

« — C'est une mesure prise d'un accord général, lui dit-on, et d'ailleurs nous n'avons de compte à rendre qu'à la préfecture. »

De retour chez Kondo, nos deux catéchistes tinrent conseil, et il fut décidé que Sedzeki irait avertir le *ken-rci* (préfet) des actes arbitraires de ses subordonnés, afin de ne point laisser à ceux-ci le temps de circonvenir et de tromper leur chef. Mais, pour aller à coup sûr, il fallait d'abord obtenir les pièces à conviction. Sedzeki et son compagnon se rendirent à l'Ats-kai-jo, et la première parole que leur adressa le kou tcho :

« — Il y a eu, dit-il, en tout cela erreur de notre part ; veuillez ne nous susciter à ce propos aucune difficulté. »

« — Quel texte avez-vous fait signer aux habitants de Noumadz' ? reprit Sedzeki. Je serais désireux d'en prendre connaissance. »

“— Je ne sais trop où est cette pièce, balbutia le fonctionnaire.

“— Elle doit se trouver à la mairie, répartit le catéchiste ; et, si vous refusez de me la montrer, je vous ferai certainement une fâcheuse affaire.”

Cet ultimatum décida l'officier à présenter l'acte signé par ses administrés, et Ima-Idzemi en prit immédiatement une copie authentique.

Muni de cette pièce et de divers autres documents, Sedzeki partait sans retard pour le chef-lieu du département, Chedz'oka, situé à 14 lieues de Noumadz', et obtenait une audience privée du ken-rei.

“— On vient, lui dit-il, de vexer les chrétiens de Noumadz' ; les officiers que j'ai interrogés ont refusé de me dire la vérité toute entière ; mais ils ont voulu tromper le peuple en agissant comme s'ils avaient reçu des ordres du gouvernement. Veuillez, je vous prie, prendre connaissance des pièces que j'ai l'honneur de vous présenter et les apprécier à leur juste valeur.”

Lecture faite des textes transcrits plus haut, le préfet ne put s'empêcher de dire :

“— Tout cela est mauvais... Mais, vous-même, pourquoi donc être venu m'en parler ?

“— Une affaire de ce genre, répondit le catéchiste, est un déshonneur pour le pays ; et, comme elle s'est passée sur le territoire de votre juridiction, j'ai tenu à vous entendre avant de rendre compte des faits aux *kyo-chi* (missionnaires).

“— Comment ! N'êtes-vous pas Japonais ? Il ne vous convient pas de raconter à des étrangers des choses défavorables au pays.

“— Pardon ! Envoyé par les missionnaires pour savoir l'exacte vérité, je ne puis les tromper, une telle conduite ne servirait qu'à aggraver l'affaire.

“— En ce cas, je n'ai rien à objecter... Mais la religion chrétienne est en définitive une mauvaise doctrine.”

Cette parole fut pour Sedzeki l'occasion de relever les faux préjugés répandus contre le christianisme. Le ken-rei, se reconnaissant incompetent à argumenter dans une question de ce genre, fit appeler un fonctionnaire de la préfecture, chargé des affaires religieuses. Ce dernier, entrant en scène avec hauteur, crut intimider son interlocuteur par des menaces d'arrestation s'il osait faire le *sekkyô* (confession religieuse publique).

“— Arrestation et autres mauvais traitements me sont choses parfaitement indifférentes, répondit le catéchiste.

Pensez-vous pouvoir par là me faire changer de religion ? Du reste, je n'ai rien à craindre à cet égard, je le sais."

Le ken-rei rappela son inférieur à la modération. Alors commença une longue conférence que je suis forcé d'abrégé, ne citant à Votre Grandeur que quelques traits plus saillants.

"— Pourquoi portez-vous cette croix ?

"— Parce que c'est l'image de mon Dieu à qui je veux ressembler ; tous mes frères dans la foi agissent de même.

"— Le gouvernement ne permet pas ouvertement la doctrine chrétienne ; pourquoi donc ne pas adorer les kamis, et vous attacher à un culte étranger ?

"— Pardon ! le *Ten-chou* (Dieu), étant le créateur de l'univers, n'est nulle part un étranger ; et, le gouvernement proscrit-il la religion chrétienne, comme il est lui-même sous la dépendance de Dieu, je passerais sur sa défense.

"— Fort bien ; mais le christianisme a toujours été une doctrine perverse."

Après un exposé rapide de la doctrine chrétienne, Sedzeki demanda à son antagoniste ce qu'il y voyait de répréhensible.

"— En effet, dit l'officier, cette doctrine est admirable, et je voudrais l'entendre plus en détail chez moi... Néanmoins, il y a certains points erronés nécessaires à rectifier ; nous étudierons la question.

"— Ce que je vous ai exposé, répliqua le catéchiste, est l'auguste parole de Dieu lui-même, et les preuves de cet enseignement sont inébranlables. Qui donc pensez-vous être, pour discuter avec le Créateur ? Si vous désirez entendre la doctrine avec humilité, j'irai volontiers chez vous ; sinon, il est parfaitement inutile de continuer, vous n'y comprendrez rien. Il faut mettre de côté l'orgueil pour avoir l'intelligence des choses de Dieu."

La conférence avait duré trois heures au moins ; et peu à peu les employés des divers bureaux de la préfecture étaient venus aux écoutes derrière les *fous'ma* (portes en papier formant cloisons). Le ken-rei voyant son subalterne avoir le dessous, il fit cesser l'entretien : Sedzeki retourna chez lui, heureux d'avoir pris les devants pour éclairer le ken-rei et d'avoir recueilli de sa bouche la nouvelle assurance que les officiers de Noumadz' étaient bien décidément les seuls auteurs du coup.

Tranquillisés par ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, les deux catéchistes affichèrent leur *sekkyô* (catéchisme) pour une semaine entière, dans la maison de Kondo ; il fallait réagir et profiter de la circonstance pour ouvrir les yeux des âmes de bonne volonté. Le bruit courut dans la

ville qu'on les empêcherait de prêcher la religion, et les auditeurs ne furent qu'une vingtaine ; deux jours après, ils étaient plus de cinquante, et bientôt " ils vinrent si nombreux, dit Sedzeki, qu'on n'y voyait plus dans l'appartement " Les catéchistes expliquèrent surtout le symbole des apôtres et le décalogue, et prirent soin de rassurer les esprits en mettant leurs auditeurs au courant de la manière arbitraire dont avaient agi les officiers sans ordre supérieur. Trois cents personnes environ, parmi lesquelles bon nombre de mères de familles, sont allées aux sekkyô, et Sedzeki nous a parlé de vieillards qui auraient voulu le baptême immédiatement, " afin de ne point manquer ce paradis que procure seul le catholicisme. " Quand les catéchistes sortaient dans la ville, beaucoup les accompagnaient pour voir leur croix, et tout le monde ne les appelait déjà plus que les " maîtres de la doctrine catholique. "

Nos deux zélés catéchistes rayonnèrent dans les environs de Noumadz', entre autres, dans un village dont le ko-tcho les fit prier de venir faire le sekkyô dans sa propre maison. Les chrétiens de Mats'naga furent particulièrement consolés de les entendre et de voir que les menées des kannouchi n'aboutiraient qu'à faire connaître notre sainte religion. Vingt cinq adultes, qui s'instruisent depuis plusieurs mois, sont prêts à recevoir le baptême ; et, Dieu aidant, nous aurons sous peu la consolation de répondre à leurs désirs.

Cependant, les sept jours de sekkyô écoulés, Sedzeki réunit tout le monde et fit publiquement ses adieux et ses recommandations ; mais il demeura deux jours encore incognito pour voir ce qui arriverait. Aucune manifestation hostile n'eut lieu de la part des autorités. On dit seulement que l'Ats-kai-jo défend par dessous main de louer des maisons aux chrétiens ; il faut espérer que cette petite vengeance n'aura point de graves conséquences.

Enfin, nos deux voyageurs sont rentrés à Yeddo, la veille de la Toussaint, fatigués mais heureux de leur excursion. J'oubliais de dire à Votre Grandeur, que, aussitôt après leur départ, les jeunes gens qui résident à la mission allèrent à la chapelle, de leur propre mouvement, réciter deux chapelets par jour pour le succès de l'affaire. Sedzeki et Ima-ldzemi ne sont point revenus seuls, ils ont ramené deux jeunes gens qui s'engagent à devenir catéchistes après le temps voulu pour leur formation.

Nous avons à Yeddo les pièces originales obtenues des ko-tcho de Noumadz', et où ils expliquent que, en défendant à leurs administrés d'embrasser la religion chrétienne, leur seule intention était de dire que le Japon, ayant jusqu'ici subsisté, grâce à la protection des kamis et des mikados, leurs descendants, il est naturel, pour les Japo-

nais, de ne point s'attacher à une religion étrangère. Les fonctionnaires ont également reconnu par écrit qu'ils avaient agi arbitrairement en exigeant de Kondo une attestation de baptême et en le mettant aux arrêts.

Kondo a pu, ces jours derniers, venir à Yeddo sans difficulté ; il est tout joyeux du résultat final de son aventure et se propose de faire bâtir un petit oratoire.

En résumé, la mesure imaginée par les ennemis du nom chrétien, pour arrêter le mouvement, à Noumadz' et dans les environs, tourne tout entière à l'avantage du bien. La crainte disparaît, grâce aux aveux des officiers. Ceux-ci s'ingénueront bien sans doute à prendre leur revanche, mais, si la peur d'avoir des affaires à Tokio les a rendus souples une fois, espérons que la leçon leur servira. Ils comprennent sans doute, à l'heure qu'il est, qu'ils ont fait du zèle indiscret, et que nous ne sommes plus au temps où l'autorité supérieure sanctionnait des mesures du genre de leur tchikai.

On dit, dans le pays, que le catholicisme est " fort, " puisqu'il ne craint point de se défendre, de réfuter avec assurance ses ennemis, et l'on en conclut qu'il doit être la véritable religion. Ce jugement est corroboré par la comparaison faite entre la conduite loyale et ferme de Kondo et la pusillanimité des protestants de Noumadz'. Plusieurs Japonais, élèves de certains ministres protestants de Yokohama et baptisés par leurs maîtres, se trouvaient à la séance du 17 octobre : tous ont signé la formule présentée, pas un seul n'a ouvert la bouche pour professer sa foi, même avec l'exemple de Kondo sous les yeux. J'apprends que, après le départ de nos catéchistes, ces apostats ont demandé à l'Ats-kai-jo un local pour y faire leurs conférences religieuses ; on leur a répondu par un refus, et rien n'est plus logique, puisqu'ils ont renoncé à leur baptême.

Que n'étiez-vous ici, Monseigneur, pour jouir de la manière consolante dont se sont conduits ces néophytes de la nouvelle génération ! Grâce à Dieu, ils ne se montreront point inférieurs à leurs aînés ; daigne la divine Providence, multiplier là et ailleurs le *pusillus grex* du Bon Pasteur. Du reste, ce pays de Serouga a vu jadis des chrétiens ; il existe, tout près de Mats'naga, un bosquet sacré où se voient les restes d'un modeste édifice religieux depuis longtemps détruit par ordre du gouvernement. La tradition rapporte que là habitaient des chrétiens mis à mort en haine de la foi.

Permettez-moi, en terminant, de demander à Votre Grandeur ses meilleures bénédictions et le secours de ses prières pour les chrétiens et les catéchumènes de Serouga, sans préjudice de la part que réclame le reste de la mission.